Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, t. LXX (2010)

LA *PARS RUSTICA* DE LA *VILLA* DE LA VILLE À CORNEBARRIEU (HAUTE-GARONNE)

par Frédéric Veyssière, Pierre Marty et Aline Briand*[1]

Le site de la *villa* de La Ville se trouve dans la commune de Cornebarrieu, sur la rive gauche de l'Aussonnelle, petit tributaire de la Garonne, au nord-ouest de Toulouse (fig. 1). Cette fouille archéologique[2] s'inscrit dans le cadre des opérations préventives liées aux aménagements de la ZAC des Monges/Croix du Sud[3]. Quelques structures à galets d'époque protohistorique, un petit édifice thermal daté de la première moitié du Ier siècle avant notre ère, des éléments de la *pars urbana* d'un établissement agricole du Ier siècle de notre ère, des vestiges fugaces du Bas-Empire, cinq inhumations isolées dont l'une appartient au haut Moyen Âge et enfin quelques structures en creux attribuées aux Xe-XIIe siècle ont été mis en évidence.

Le contexte géologique

L'Aussonnelle prend sa source dans les coteaux molassiques et les hauts niveaux de terrasses de la bordure occidentale de la vallée de la Garonne. À hauteur de Cornebarrieu le cours d'eau dessine un brusque méandre vers l'est et a largement érodé le talus molassique. Ce dispositif est dû au débouché en rive gauche du petit ruisseau du Rouchet, qui par ses importants apports détritiques a progressivement repoussé le cours de l'Aussonnelle contre sa rive droite. Il a ainsi préservé un lambeau de la basse terrasse, large de 300 à 500 m dans ce secteur. Le talus inter-terrasse est matérialisé par la rupture de pente que longe la route D65. La basse plaine, 7 m en contrebas, présente une couverture limoneuse complexe, épaisse de 0,50 m à 1 m en moyenne. Elle est constituée d'une alternance de sable limoneux et de lentilles de galets. Elle surmonte une formation alluviale graveleuse à gros galets pris dans une matrice argilo-sableuse.

La fouille a révélé l'existence de plusieurs niveaux archéologiques superposés, séparés par des formations colluviales plus ou moins épaisses contenant des fragments de terre cuite plus ou moins roulés. Elles proviennent du secteur de Bel-Soleil où une série de talwegs très peu encaissés descendent du talus de la moyenne terrasse de la Garonne. Le détritisme diminue avec la pente et les colluvions se raccordent, à l'est du site, à la couverture limoneuse de la basse plaine de l'Aussonnelle. Le rythme de ces apports reste assez délicat à mesurer. Sans être de type catastrophique, ils ont été très rapides. La présence de l'homme dans le secteur et son impact sur le milieu

---

* Communication présentée le 24 novembre 2009, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 289.

1. Frédéric Veyssière, chargé d'opération et de recherche Inrap, Pierre Marty, archéologue Inrap et UMR 5608 du CNRS TRACES (étude de la céramique antique) et Aline Briand, archéologue Inrap et UMR 5140 du CNRS (étude des objets en alliage cuivreux). Avec la collaboration de Laurent Bruxelles, géomorphologue Inrap et UMR 5608 du CNRS TRACES/CRPPM et Catherine Viers, archéologue Inrap et architecte DPLG.

2. Jérôme Briand, *ZAC des Monges/Croix du Sud, commune de Cornebarrieu (Haute-Garonne, Midi-Pyrénées)*, rapport de diagnostic, Inrap GSO, 110 p., 2006. Frédéric Veyssière, *L'occupation antique de La Ville ZAC des Monges, Cornebarrieu, Haute-Garonne*, rapport final d'opération, Inrap, 2 vol. 266 et 248 p., août 2010.

3. Le maître d'ouvrage est SEM Blagnac Constellation (Blagnac – Haute-Garonne).

(déboisement et aménagements divers susceptibles de déstabiliser les parties amont) sont des facteurs qui peuvent intervenir dans la rapidité de cette sédimentation. C'est vraisemblablement un secteur qui a évolué rapidement au point de vue morphologique avec des crises érosives séparées par des périodes de stabilité plus ou moins longues. Les hommes, peut-être après une courte période d'abandon, se sont installés sur les colluvions qui masquaient déjà leurs précédents aménagements.

Les vestiges

Le site antique se développe sur une partie de l'emplacement actuel du lotissement de Bel-soleil, sur la basse terrasse au-delà de l'emprise de fouille vers l'ouest (fig. 1). En effet, les prospections de 1987[4] réalisées sur l'ensemble de la zone à lotir avaient permis de circonscrire à l'ouest des concentrations de mobilier de tradition protohistorique, dans des colluvions limoneuses et au nord, de nombreux fragments d'amphores, de *tegulae*, de briques et de céramiques communes antiques. Ces éléments sans structure reconnue laissaient supposer à l'époque la proximité d'un site gallo-romain.

Sur la partie occidentale de la basse plaine de l'Aussonnelle, au lieu-dit « La Ville », deux ensembles de structures bien distinctes dans l'espace et dans le temps ont été mis au jour sur l'emprise de fouille. Dans la partie sud-ouest, un petit édifice thermal isolé appartient à une *villa* précoce.

Des vestiges d'une *pars rustica* du Ier siècle de notre ère : chemin, clôture, enclos, bâtiments agricoles, greniers, fosses, foyers s'organisent au sein d'un espace structuré (fig. 2). Enfin, quelques indices d'une occupation ponctuelle et limitée du secteur, au cours du Bas-Empire, apparaissent en bordure occidentale nord et sud de l'emprise de fouille.

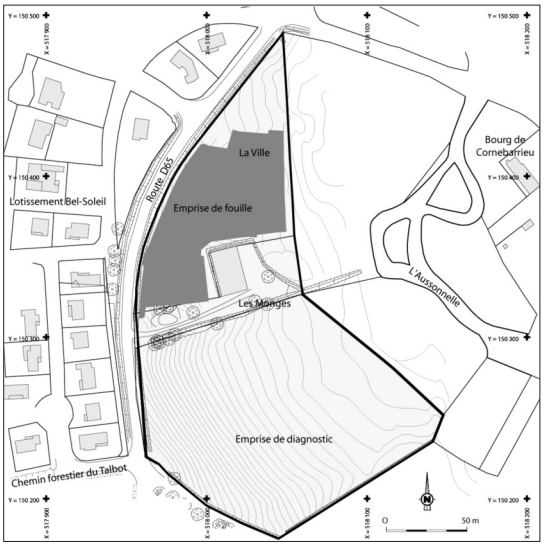

Fig. 1. Plan de situation
du lieu-dit La Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne).

Un balnéaire tardo-républicain[5]

C'est un bâtiment de plan carré qui utilise une ossature porteuse de poteaux associée à des soles de bois posées à plat sur un terrain simplement nivelé. Cette structure permet de restituer des élévations à pans de bois et remplissage de terre. En complément de cette structure et indépendamment de celle-ci, la brique a été utilisée pour la construction du *praefurnium* et de la baignoire. Les sols des deux pièces, l'*apodyterium* et le *caldarium*, en *opus signinum,* sont ornés d'un décor de tesselles empruntant un répertoire qui apparaît à la fin du IIe siècle avant notre ère en Italie et qui est rapidement exporté en Espagne. Il dessine des méandres de svastikas alternant avec des carrés centrés d'une tesselle. À l'intérieur de ce cadre se développent divers registres : fleuron à six feuilles, quadrillage losangé, et croisettes. La très grande qualité d'exécution du décor du *caldarium*, l'application stricte du modèle jusqu'au moindre de ses détails[6] suggèrent l'importation à la fois d'une technique et d'un registre de motifs. Il paraît probable que ce type de décor ait été l'œuvre d'une équipe d'artisans spécialisés itinérants[7].

---

4. Catherine Boccacino et Pascal Foucher, *Rapport de la fouille de sauvetage (décembre 1986-janvier 1987), lieu-dit Les Monges, Cornebarrieu, Haute-Garonne*, SRA Midi-Pyrénées, 1987 (non paginé).

5. Frédéric Veyssière et Catherine Viers, « L'*opus punicum* d'un balnéaire tardo-républicain dans le Toulousain », *Décor et architecture en Gaule, entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, Actes du colloque international Université de Toulouse II-Le Mirail 9-12 octobre 2008, *Aquitania*, supplément 20, Bordeaux, juin 2011, p. 231-240. Catherine Viers et Frédéric Veyssière, « Les bains tardo-républicain de Cornebarrieu (Haute-Garonne) », *Gallia*, 69-2, 2012.

6. Inclusion des tesselles sur la pointe et peinture rouge des sols.

7. Henri Broise et Vincent Jolivet, *Musarna 2, les bains hellénistiques*, École Française de Rome, 2004, 374 p.

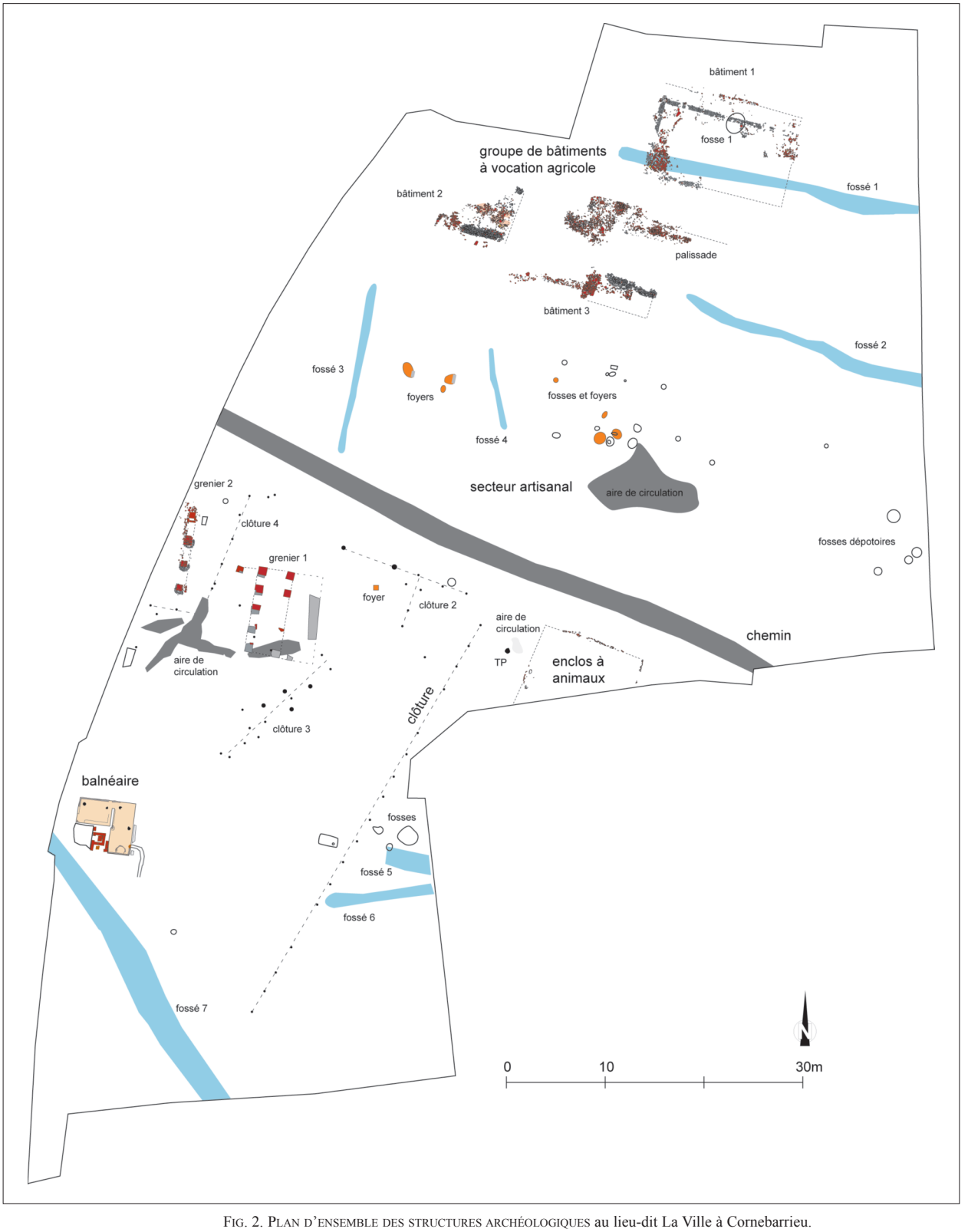

FIG. 2. PLAN D'ENSEMBLE DES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES au lieu-dit La Ville à Cornebarrieu.
Axel Daussy, Fabien Callède, Olivier Onézime, Catherine Viers et Frédéric Veyssière, Inrap.

Le *caldarium* est doté d'un *labrum*, dont il ne subsiste que la trace circulaire du scellement, et d'une évacuation des eaux accumulées sur le sol, aménagée avec un col d'amphore dans le béton de tuileau. L'accès se faisait par l'*apodyterium* muni d'une banquette. La circulation dans ce dispositif thermal réduit à deux pièces est évidemment rétrograde.

Le style architectural et ornemental de ce petit balnéaire se rapporte à des sites de la fin du IIe ou du début du Ier siècle avant notre ère, dont la diffusion en Gaule peut cependant être postérieure. La présence d'un tel édifice traduit l'implantation d'une population au niveau de vie élevé et aux habitudes raffinées. Situé au pied du talus inter-terrasse, il devait donc appartenir à un ensemble résidentiel[8] localisé vers l'ouest, sur la basse terrasse de l'Aussonnelle.

La présence de ce balnéaire est un indice d'une romanisation précoce de ce secteur de la vallée de la Garonne, aux environs du milieu du Ier siècle avant notre ère

Seules, six structures en creux contemporaines du balnéaire ont été repérées à l'est de ce dernier. Elles ne sont pas en relation avec l'activité thermale du balnéaire.

Une dépression a piégé des gravats de démolition du balnéaire. Une petite fosse circulaire a servi de dépotoir. Deux petites fosses rectangulaires aux parois rubéfiées (0,80 et 0,67 x 0,40 x 0,08 et 0,21 m) sont en relation avec une activité artisanale peut être métallurgique. Deux grandes fosses quadrangulaires (1,90 et 2,05 x 1 et 1,30 x 0,30 et 0,39 m) aux parois rubéfiées, dont les comblements respectifs sont proches chronologiquement (Ier siècle avant notre ère et entre 70 et 25 avant J.-C.), sont incontestablement liées au feu, mais dans un cadre très mal défini.

Les vestiges d'une pars rustica *du Haut-Empire ?*

Deux éléments parcellaires orthogonaux, un chemin et une clôture structurent le paysage selon un réseau orienté N 32° Est. Ces orientations sont à rapprocher du réseau centurié de Toulouse dénommé réseau B de Toulouse[9].

Le chemin et la clôture délimitent ainsi trois espaces différents, dont les aménagements s'articulent autour d'activités liées à l'agriculture, à l'élevage et/ou à l'artisanat (fig. 2).

Le drainage de la basse plaine est assuré par cinq fossés se déversant vers l'Aussonnelle, dont certains s'intègrent dans la trame parcellaire (fossé 1, 2 et 5).

Un chemin empierré large de 1,80 m à 2 m est visible sur une longueur de 70 m. Il descend de la basse terrasse et se dirige vers le bord du ruisseau. Son tracé orienté N 138° Est présente quelques légères inflexions. Il est constitué d'une couche compacte de cailloutis, assez bien damée et peu épaisse, surmontée essentiellement de fragments de *tegulae* posés à plat, avec aussi des petits fragments de briques et quelques galets (fig. 3). Des niveaux de rechapage recouvrent le niveau de construction de la chaussée. La surface de circulation est bordée latéralement de fragments de *tegulae* disposés plus ou moins de chant sur deux lignes parallèles séparées par quelques centimètres et enfoncées dans le substrat argileux. Ces aménagements correspondent aux calages d'une petite palissade peu élevée, constituée de planches de bois (fig. 4). Le chemin apparaît ainsi légèrement encaissé dans le sol avec des bordures en matériaux périssables, calées avec des fragments de *tegulae* et qui soutiennent la terre sur les côtés.

La clôture, longue de 35 m et orientée N 32° est, est constituée de 17 poteaux mis en évidence par leur calage (fig. 5). Le premier poteau est à 6 m du chemin. Ensuite, ils sont espacés régulièrement les uns des autres de 1,80 m à 2 m sauf à deux endroits où l'espacement est plus important, entre 3,50 m et 4 m. Les calages sont constitués de fragments de *tegulae* et parfois de galets disposés verticalement, délimitant un espace d'une vingtaine de centimètres. Le diamètre du creusement varie entre 0,26 m et 0,80 m et la profondeur entre 0,20 m et 0,50 m.

Si l'on en juge par l'absence de tout aménagement domestique repéré à l'intérieur de trois bâtiments, ceux-ci avaient une vocation agricole, qui demeure indéterminée : grange, étable ou autre ? Situés au nord du chemin, orientés N 105° Est et séparés de 2 à 4 mètres, ils occupent une surface de 800 m².

---

8. Malheureusement, aucune organisation spatiale de ce secteur n'avait été reconnue avant sa destruction par la construction du lotissement Bel-soleil en 1987, malgré la présence de mobilier de tradition protohistorique et de fragments de *tegulae*, de briques et de céramiques communes antiques.

9. Georges Baccrabère, *Habitat gallo-romain dans le Toulousain*, Toulouse, 1983, p. 117-122.

FIG. 3. TRONÇON DU CHEMIN, avec une couche de cailloutis et les calages de bordures, vue vers l'est. *Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.*

Le bâtiment 1 (14 m x 8 m), orienté N 105° Est, est constitué de trois murs larges de 0,40 m en galets liés à la terre. Ils sont disposés à plat sur au moins deux assises, et forment deux parements avec un blocage interne de même module (0,10 m à 0,20 m). Trois aménagements situés dans l'angle nord-ouest sont constitués de fragments de *tegulae* et de galets, disposés en couronne (diamètre 1 m) avec un espace central plus ou moins libre d'éléments (fig. 6). Ils débordent de 0,50 m du nu extérieur du mur. Leur fonction reste indéfinie. Deux espaces vides circulaires d'environ 0,25 m de diamètre et espacés de 4,20 m sont visibles au sein du mur nord dans sa partie orientale. Ils correspondent peut-être à des calages d'éléments verticaux intégrés dans la construction. Ce bâtiment dispose d'un petit aménagement sur sa façade nord : un espace extérieur clôturé ou un appentis sommaire.

Un mur massif de galets, long de 4,50 m et de 1 m de large, orienté N 105° Est, conservé sur une à deux assises de galets jointifs, disposés de chant pour certains, ainsi qu'une base de pilier en galets et un radier de sol en fragments de *tegulae* et *imbrices* avec quelques galets demeurent les seuls vestiges du bâtiment 2. Ces trois éléments délimitent un espace triangulaire, de l'ordre de 8 m², occupé par des gravats de démolition.

Un soubassement très large (5,50 m x 1 m) constitué de galets sur au moins deux assises, dont certains disposés de chant, supportant peut-être une élévation en matériaux périssables, est associé avec un niveau d'épandage de grands fragments de *tegulae*, résultant peut-être de l'effondrement ou du démontage de la toiture de ce petit édifice. Le bâtiment 3 est peut-être une sorte d'appentis constitué d'un mur sur lequel est adossée une structure en bois avec une couverture de tuiles.

Entre les deux bâtiments 1 et 3, une simple palissade rectiligne, longue de 4 m, apparaît au sein d'un épandage de *tegulae*.

L'aménagement du secteur débute sous Tibère, avec la construction du bâtiment 3 et l'installation d'une petite structure avec des traces d'activités métallurgiques (scories de fer) et le comblement de la fosse 1. La partie orientale du secteur est drainée par les deux fossés 1 et 2.

Au cours de la période suivante, Claude/Néron, le bâtiment 3 est toujours présent et deux autres bâtiments sont construits. Le bâtiment 1 prend place sur le comblement du fossé 1 ainsi que sur celui de la fosse 1. Le fossé 2

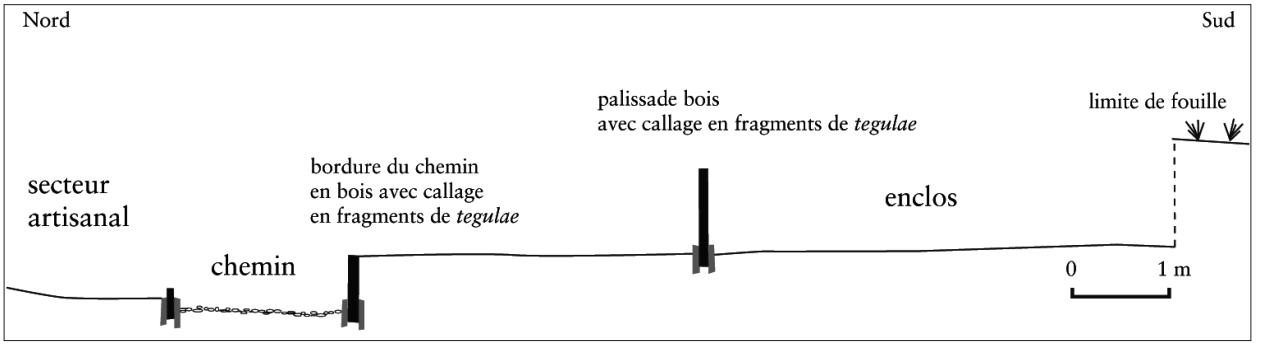

FIG. 4. COUPE TOPOGRAPHIQUE SYNTHÉTIQUE NORD-SUD, entre le chemin et l'enclos.
Dessin Jérôme Briand et Frédéric Veyssière, Inrap.

est peut-être encore en service. À la fin de cette période, le bâtiment 1 et la palissade sont détruits et recouverts par des colluvions. Au cours de la période flavienne, le bâtiment 3 est détruit, alors que le bâtiment 2 est construit et doit fonctionner jusqu'à la fin de cette période.

Une zone située dans la partie centrale du site occupe une surface rectangulaire de l'ordre de 700 m² (fig. 2). Elle est encadrée au nord par les bâtiments à vocation agricole et au sud par le chemin. Son extension occidentale est limitée par le petit fossé 3, orienté nord-sud. Vers l'est, un ensemble de fosses peu profondes contenant des rejets céramiques domestiques borne ce secteur artisanal.

Une aire de circulation, aux limites peu précises, constituée de galets plus ou moins jointifs avec quelques tessons de céramiques et des fragments d'amphores, occupe une surface de l'ordre de 60 m².

L'ensemble du mobilier est attribué au premier tiers du Ier siècle après notre ère.

Huit foyers reconnus dans ce secteur (fig. 2) sont construits avec des fragments d'amphores (fig. 11 n° 5 et 6), de *tegulae* ou de graviers posés sur un niveau de limon très certainement surmonté d'une chape d'argile, la sole, ici disparue. Dans la plupart des cas un alignement de blocs de calcaire rubéfiés se trouve sur l'un des côtés, assurant ainsi un fond au foyer. Le radier sous la sole a pour fonction d'améliorer les capacités thermiques du foyer.

Deux types de fosses ont été identifiés (fig. 2) : des fosses simples (8) et des fosses aux parois rubéfiées (5). Les premières sont circulaires et peu profondes, avec un diamètre qui varie entre 0,20 m et 0,80 m et une profondeur allant de quelques centimètres à une vingtaine. Le comblement, homogène et plus ou moins riche en charbons de bois, livre peu de mobilier. Les secondes sont quadrangulaires, peu profondes et avec des parois rubéfiées. Le fond n'est pas toujours rubéfié. Les dimensions varient entre 0,20 m et 0,40 m pour la largeur et entre 0,55 m et 0,80 m pour la longueur. La profondeur se situe entre 0,08 m et 0,21 m.

De nombreux exemples de ce type de fosses sont connus dans les sites antiques. Elles sont assez souvent interprétées comme des petites structures liées à des activités métallurgiques (foyer de forge) ou comme des foyers à griller les viandes ou les poissons, dans des contextes d'artisanat alimentaire. Dans quelques cas, ces structures permettent une cuisson fermée ou semi-fermée.

Si la présence de restes d'amphores est certainement liée à leur usage comme foyer ou comme niveau de sol, celle de céramiques de diverses catégories témoigne plutôt d'un niveau d'occupation évoquant un habitat. Peut-être faut-il conclure à un mélange d'activités artisanales et domestiques, mêlant l'habitat aux structures de productions. Ces dernières, si l'on s'en tient au mobilier céramique, n'indiquent pas

FIG. 5. VUE ZÉNITHALE d'un calage de poteau de la clôture.
Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.

d'activités importantes ni spécialisées permettant de dégager un surplus destiné à un marché régional[10].

L'absence de structure bâtie, hormis un petit fossé peu marqué (fossé 4) autour des foyers et des fosses, suggère qu'ils sont liés à une activité artisanale ou domestique extérieure en relation avec le feu, dont aucun déchet ne nous est parvenu.

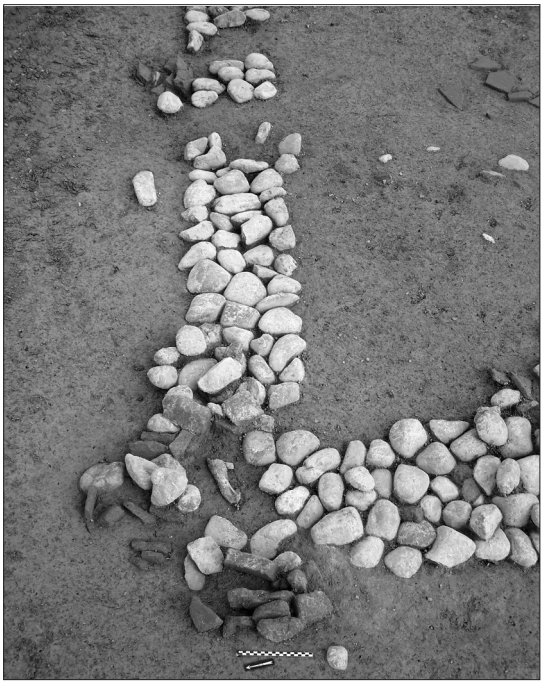

FIG. 6. DÉTAIL de l'angle nord-ouest du bâtiment agricole 1. *Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.*

Un enclos à animaux incomplet est situé au sud du chemin empierré et à l'est de la clôture (fig. 2). Il se poursuit certainement au-delà de l'emprise du chantier, vers le sud. On ne peut pas définir sa forme (carrée, rectangulaire ou autre ?) ainsi que son extension exacte. Elle apparaît environ 0,50 m au-dessus du chemin (fig. 4). Cette emprise est restituée par trois doubles alignements rectilignes de fragments de *tegulae* enfoncés de chant (sur 0,30 à 0,40 m de profondeur), dans le substrat argileux. Il y a un petit espace de quelques centimètres entre les deux rangées de *tegulae* formant les alignements. Le côté oriental de la structure est conservé sur une longueur de 1,30 m. Le côté septentrional, perpendiculaire au précédent, conservé sur une longueur de 6,50 m, est plus perturbé. L'alignement des deux rangées de *tegulae* semble moins évident, cependant les éléments restent de chant, légèrement inclinés. Enfin le côté occidental, parallèle au premier et perpendiculaire au second, est conservé sur 2 m de long. La prolongation virtuelle des alignements de *tegulae* donne un quadrilatère d'environ 11,50 m sur 7 m de côté, soit une surface de l'ordre de 80 m². Deux calages de poteaux constitués de galets et de fragments de *tegulae* disposés verticalement, alignés parallèlement au côté occidental, à 0,50 m, et espacés l'un de l'autre de 1,75 m, témoignent d'un aménagement interne.

À l'extérieur, à moins de 2 m en bordure occidentale, subsistent un petit niveau d'occupation et un calage de poteau. Le calage de poteau (diamètre sup. : 0,45 m ; diamètre inf. : 0,40 m : profondeur : 0,10 m) est constitué de galets et de fragments de terres cuites architecturales. Le lambeau d'occupation de moins de 1 m² (1,40 x 0,70 m) est constitué de galets et de morceaux de *tegulae* très fragmentés. Ils sont posés directement à plat sur les colluvions limoneuses. Leur mise en place intentionnelle pour empierrer une zone de passage régulier ne fait aucun doute.

La disposition des fragments de *tegulae,* plantés de chant parallèlement avec un espace intermédiaire de quelques centimètres, laisse entrevoir l'existence d'une palissade certainement peu élevée, peut-être constituée de planches de bois fichées en terre et calées par des fragments de *tegulae*. Une telle structure semble correspondre à un enclos pour animaux domestiques : bovidés et/ou suidés[11].

Deux greniers sur piliers occupent l'espace à l'ouest de la clôture et au sud du chemin (fig. 2).

Le grenier 1, rectangulaire (10 m de long sur 4 m de large) orienté N 10° Est, est constitué de 11 piliers en briques sur fondation de galets (fig. 7). Ils forment quatre parties légèrement différentes. 9 piliers sont disposés selon deux lignes parallèles. La ligne occidentale comporte 5 piliers équidistants d'un mètre. La ligne orientale n'est constituée que de 4 piliers qui se trouvent en vis-à-vis des 4 piliers extrêmes de la ligne précédente. Il y a donc un espace libre au milieu, de l'ordre de 9 m². L'écartement entre les deux lignes de piliers mesure 2 m. Deux piliers se trouvent isolés, l'un à 1,50 m à l'ouest et l'autre à 0,70 m à l'est.

Ces deux premiers piliers présentent une fondation (0,50 sur 0,70 m) de galets (épais de 0,06 m et large de 0,10 à 0,15 m) posés à plat et liés à la terre, installée dans un petit creusement. Ils sont surmontés, pour l'un des piliers, d'une assise (0,61 m sur 0,73 m) de 8 briques (0,30 x 0,18 x 0,025 m), également liées à la terre.

---

10. Pas de traces par exemple de creuset, de moules, ou de déchets de production artisanale.

11. Les restes de faune appartenant à ces espèces animales, exploitées à des fins alimentaires, ont été retrouvés dans différentes unités stratigraphiques du site.

FIG. 7. GRENIER 1, vue d'ensemble des piliers vers le sud.
Deux fondations de piliers en galets sont encore surmontées par des assises de briques. *Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.*

FIG. 8. GRENIER 1. Détail d'un pilier avec fondation en galets surmonté par des assises de briques.
Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.

FIG. 9. GRENIER 2, vue d'ensemble des piliers vers le nord-est.
Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.

FIG. 10. GRENIER 2. Détail d'un pilier avec fondation en galets surmonté par une brique *bipedale*.
Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.

Les piliers de la ligne occidentale sont carrés et mesurent environ 0,80 m de côté. Ils sont construits avec une fondation en galets et une élévation en briques. La fondation épaisse d'une quarantaine de centimètres est constituée de 4 assises de galets (0,20 m de diamètre maximum) liés à la terre. Cette fondation est surmontée d'une élévation de briques liées à la terre. Ces briques (0,30 x 0,20 x 0,025 m) sont conservées sur 1 à 3 assises.

Les piliers de la ligne orientale sont carrés et mesurent également environ 0,80 m de côté (fig. 8). Ils sont également construits avec une fondation en galets et une élévation en briques. La fondation est constituée de deux à trois couches de galets posés en arête de poisson et liés à la terre. Au-dessus des galets un niveau de limon brun jaune avec des débris de charbons de bois et de fragments de terre cuite architecturale ainsi que parfois de la céramique, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, s'intercale avant les briques de l'élévation. Ces briques (0,34 x 0,20 x 0,025 m) liées à la terre sont conservées sur 2 à 3 assises. L'épaisseur de la fondation est de l'ordre de 0,25 à 0,30 m.

Un aménagement situé à environ deux mètres à l'est des piliers pourrait appartenir à ce bâtiment (fig. 2). Il s'agit d'une sorte de fondation, longue de 4,50 m sur 0,80 m de large et épaisse d'une quarantaine de centimètres, avec un profil en V. Cette construction mal définie est composée de galets non jointifs, hétérométriques dans une matrice limoneuse, avec un fragment d'anse d'amphore de Bétique Dr. 20, attribuée au Ier siècle de notre ère.

Une aire de circulation (un petit niveau centimétrique de graviers tassés dans une matrice limoneuse compacte) liée à la construction du bâtiment présente deux trous de poteaux avec éléments de calage en fragments de briques.

Quatre piliers alignés nord-sud (N 8°5 Est) sur près de 8,50 m de long avec un entraxe de 2,50 m forment une construction massive incomplète, le grenier 2, dont on ne perçoit très certainement que la partie orientale (fig. 9). En effet, ce bâtiment situé à quelques mètres à peine en bordure ouest de l'emprise du chantier, peut éventuellement se poursuivre plus à l'ouest sous la route départementale RD 35 (fig. 2). Ces piliers sont constitués en surface (fig. 10) d'une brique carrée de 0,60 m de côté (de type *bipedales* : deux pieds de côté), servant notamment à la construction d'une *suspensura* d'hypocauste, selon Vitruve[12]. Ici ces briques sont en remploi dans l'élévation du pilier. Cette brique massive repose, dans le cas de trois piliers, sur une à deux assises de petites briques rectangulaires (0,30 x 0,18 x 0,03 m) qui présentent toutes une marque, peut-être de tuilier. C'est une petite cupule, sorte d'empreinte digitée ou réalisée avec un bâton en bordure d'un des petits côtés. Ces briques présentent des traces discontinues de mortier friable jaune avec du sable grossier, ce qui témoigne également d'un remploi ; elles sont liées à la terre.

Ces briques, *bipedales* et petites briques, reposent sur des fondations de galets. Ces dernières sont circulaires (1 à 1,20 mètre de diamètre), à parois verticales et fond plat, sur une épaisseur de 0,60 m. Elles sont constituées de gros galets disposés sur plusieurs assises et liés à la terre. Il y a un décalage, visible sur les quatre piliers, entre la fondation en galets et l'élévation de briques. La mise en œuvre des briques ne se fait pas tout à fait à l'aplomb de la fondation.

Un aménagement rectangulaire (1,05 x 0,50 m) marqué par des fragments de *tegulae* plantés de chant, dont le comblement a livré du mobilier céramique attribué au Ier siècle de notre ère, est peut-être en relation avec le grenier 2 (fig. 2).

Un lambeau d'aire de circulation empierrée est visible au sud entre les deux bâtiments. Ce sol compact et très bien tassé, épais de quelques centimètres, est constitué de petits galets hétérométriques avec parfois quelques galets plus gros (fig. 2). La céramique des niveaux de construction du sol est celle qui est datée le plus précisément, pendant le règne de Tibère. Celle des niveaux de démolition comme d'abandon appartient au Ier siècle de notre ère.

Les deux bâtiments sont distants d'à peine 5 m. Le grenier 1 se trouve un peu plus au sud que le grenier 2. Leur orientation, très légèrement différente d'à peine quelques degrés, n'est peut-être pas très significative : ils s'intègrent bien tous les deux dans la même trame que les bâtiments à vocation agricole.

Bien que leur mise en œuvre soit similaire, les piliers du grenier 2 sont plus massifs et plus profondément fondés que ceux du grenier 1.

Ces bâtiments un peu particuliers, faisant appel à des piliers massifs, fortement fondés et relativement

12. *De l'Architecture*. Traduction C. Perrault revue par M. Nisard. Éditions Errance, Paris, 2005.

proches les uns des autres, sont sans doute des greniers surélevés, dans lequel des quantités relativement importantes de grain pouvaient être engrangées et stockées à l'abri.

Dans l'état de la recherche actuelle, ces deux bâtiments de stockages restent pour l'instant sans équivalent local, ni même régional.

Des calages de poteaux s'organisent selon trois axes et ceinturent les deux greniers (fig. 2). Une dizaine d'autres calages de poteaux plus dispersés rentrent certainement dans cette organisation, sans que l'on puisse vraiment appréhender précisément leur rôle.

La clôture 2 composée de huit calages de poteaux est organisée selon deux axes. Un premier axe, long de 13 m et constitué de 5 calages de poteaux, est parallèle au chemin. L'espacement entre les calages est de l'ordre de 2,50 m à 3 m, sauf pour le plus occidental, qui se trouve à 5,50 m de l'avant-dernier. Le second axe, perpendiculaire au premier, est long de 5 m et constitué de 3 calages de poteaux. L'espacement entre eux est irrégulier, de l'ordre de 1 m à 2,50 m. Deux calages de poteaux sont un peu à l'écart à quelques mètres, sans que l'on puisse définir leur relation avec la clôture. Les calages de poteaux sont constitués de fragments de *tegulae* disposés verticalement et parfois aussi de fragment d'amphores italiques et de galets. L'espace libre entre les éléments de calage des poteaux est de l'ordre d'une vingtaine de centimètres. Le creusement du trou de poteau (diamètre entre 0,60 et 0,80 m ; profondeur entre 0,30 et 0,60 m) se distingue à peine. Certains présentent un surcreusement au fond, pour mieux ancrer le poteau. Le comblement du trou de poteau, constitué d'un limon brun jaune, ne se différencie guère de l'encaissant.

Cette clôture 2 peut correspondre à un retour de la clôture principale, le long du chemin. Elle se situe également dans le prolongement du bord septentrional de l'enclos. Un espace libre de 3,50 m à 4,50 m de large se dessine donc parallèlement en bordure méridionale du chemin (fig. 2).

On remarquera la présence au sud-ouest de cette clôture d'une sole de foyer quadrangulaire constituée de quatre *tegulae* posées à plat. Cette structure est totalement isolée et reste sans explication.

Une série de quatorze calages de poteaux, espacés de 2 mètres les uns des autres, occupe une surface rectangulaire (longue de 15 m et large de 3,50 m) orientée sud-ouest/nord-est (fig. 2). Cet ensemble de structures de maintiens verticaux (clôture 3) clôt les greniers au sud-est. Les calages de poteaux sont constitués de fragments de *tegulae* disposés verticalement et parfois aussi de galets ou de fragments d'amphores. L'espace libre entre les éléments de calages des poteaux est de l'ordre d'une vingtaine de centimètres. Le creusement des trous de poteaux (diamètre entre 0,30 et 0,50 m ; profondeur entre 0,20 et 0,50 m) se distingue à peine ; leur comblement constitué d'un limon brun jaune ne se différencie guère de l'encaissant.

La clôture 4 encadrant le grenier 2 (fig. 2) est composée de 7 calages de poteaux disposés selon un axe nord-est/sud-ouest long de 13 m. Un axe retour perpendiculaire est constitué de 3 calages de poteaux. Les espacements sont de l'ordre de 2,60 à 2,80 m. Les calages de poteaux sont constitués de fragments de *tegulae* disposés verticalement et parfois aussi de galets ou de fragments de céramique.

Le mobilier

Il provient en majorité des colluvions issues de la basse terrasse, qui scellent les structures de la *pars rustica*.

Pour le mobilier en fer, on compte 110 clous, 13 tiges diverses indéterminées, 5 clous en forme de T (probable élément de maintien d'une bobine et d'une brique pour passage de l'air chaud en provenance d'un hypocauste), 3 anneaux, 1 élément de chaîne à trois maillons, 6 fragment de plaques, 3 fragments de lames, 6 fragments pouvant peut-être appartenir à des outils restant indéterminés et 9 fragments indéterminés ; 23 fragments de verre indéterminés ; un élément de charnière brisée, du type Béal A XI, 1, réalisé dans un métatarse d'équidé[13] ; 2 petits fragments de meule en grès et une pierre à aiguiser en schiste gréseux fin noir ; 5 pesons, dont 4 en terre cuite moulée et un réalisé dans un fragment de brique ; 5 bouchons en terre cuite, dont 3 réalisés dans des fragments de brique, un fragment de *tegula* et un dans un fragment d'amphore.

13. Étude par Frédéric Chandevau, Inrap.

Catalogue des monnaies[14]

D:/ [divvs au]GVS[tus pater] ; tête (radiée ?) d'Auguste à gauche.
R:/ fruste.
Dupondius de Tibère, émission et atelier indéterminés, 14-37 ap. J-C.
Poids : 5,78 g : diam : 26 mm.

D:/ [imp] / [d]IVI [f] ; têtes adossées d'Agrippa à gauche et d'Octave à droite.
R:/ [col] NE[m] ; crocodile à dr.
Imitation d'un *dupondius* de Nîmes d'émission indéterminée.
Poids : 8,03 g : diam : 26/23 mm ; axe : 5 h.

D:/ IMP / DIVI F ; tête couronnée d'Agrippa à gauche et tête laurée d'Octave à droite.
R:/ COL [nem] ; crocodile à dr.
Dupondius de Nîmes ; RIC I² 158.; 2e émission, 9/8 - 3 a.C.
Poids : 11,21 g : diam : 25 mm ; axe : 3 h.

D:/ IMP // DI// ; tête couronnée d'Agrippa à gauche.
R:/ COL // ; crocodile à dr.
1/2 *dupondius* de Nîmes ; 1ère ou 2e émission, entre 16 et 3 a.C.
Poids : 6,03 g : diam : 27 mm ; axe : 2 h.

D:/ TI CLAVDIVS CAE[sar] AVG PM TR[p imp] PP ; tête de Claude à gauche.
R:/ [lib]ERT[as] – AVGV[sta] – S C ; *Libertas* à gauche tenant un *pileus* m. dr. et tendant la m. g.
As de Claude, Rome, 42-43. Réf. : RIC 113.
Poids : 9,31 g : diam : 28 mm ; axe : 6 h.

1/2 *dupondius* de Nîmes quasiment fruste.
Atelier et émission indéterminés, entre 16 a.C. et 14 p.C.
Poids : 8,19 g : diam : 28 mm.

Estampille sur tuile

Il faut également signaler la présence de trois estampilles sur *tegulae*. Deux sont illisibles et un exemplaire (cartouche en creux 7,2 x 2,8 cm, lettre en relief érodée, lecture difficile) appartient à l'officine *QPS*, *Q(uinti) P(...) S(...)*, initiales des *tria nomina* du briquetier. Cette officine, dont l'activité se situe dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, a été un des gros producteurs de briques de la région toulousaine[15].

Le mobilier céramique

Malgré son intérêt, la céramique commune ne sera pas traitée ici, l'accent étant mis sur la diffusion et le commerce des céramiques et des amphores. Pour les questions de typologie et de datation des amphores et de la sigillée italique, nous renvoyons à un article récent[16].

---

14. Étude par Francis Dieulafait, numismate.

15. Christian Rico, « L'artisanat de la brique » p. 255-268, dans Jean-Marie Pailler (dir.), *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, coll. École française de Rome, n° 281, Toulouse, 2002, p. 255-268.

16. Pierre Marty, « Mobilier amphorique et sigillée italique du site de La Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne) : des témoins de la romanisation dans le Toulousain », *S.E.F.C.A.G.*, Actes du Congrès de l'Escala-Empúries, 2008, p. 719-737.

Le réemploi de mobilier amphorique

À son arrivée sur le site de consommation, l'amphore une fois vidée connaît un recyclage plus ou moins important. Si aucun cas de réemploi comme conteneur n'est attesté, son utilisation à des fins constructives est bien avérée et cela pendant toute la durée d'occupation. Les amphores les plus anciennes, des Dressel 1 transportant du vin d'Italie, ont servi, une fois brisées et concassées, à la réalisation du sol en *opus signinum* (fig. 11, n° 1). Des cols du type Dressel 1B ont permis par emboîtement l'élaboration d'un évent pour le *praefurnium* (fig. 11, n° 2 et fig. 12, n° 1 et 2). Ces conteneurs, que l'on retrouve massivement dans le Toulousain, témoignent d'importations dès les années 130 avant J.-C. Elles sont remplacées dans le cours du dernier tiers du Ier siècle avant notre ère par des amphores à vin de Tarraconaise, celles-ci se raréfiant sous Tibère. C'est ainsi que l'évacuation des eaux du balnéaire est réparée grâce à un épaulement d'amphore Pascual 1 (fig. 11, n° 3 et 4). Une série de foyers est bâtie grâce à un radier de tessons d'amphores, toujours de type Pascual 1, sur lequel reposait une chape d'argile (fig. 11, n° 5 et 6). L'un de ces foyers livre une marque VAS sur fond de Pascual 1 (fig. 11, n° 7).

Grand commerce et monopole amphorique

Un monopole de Tarraconaise

Des importations de vin et peut-être d'huile italique alimentent le site entre les années 130 avant J.-C. et le début du dernier tiers du Ier siècle avant notre ère. Les amphores les plus anciennes, gréco-italiques et/ou Dressel 1A, sont cependant peu nombreuses (6 amphores vinaires et 1 à huile de Brindes). Certaines pourraient appartenir à une occupation gauloise antérieure, sans continuité évidente avec le balnéaire. L'arrivée des amphores Dressel 1B en Toulousain à partir des années 70 avant J.-C. est bien documentée grâce aux cols servant d'évent au *praefurnium* (fig. 12, n° 1 et 2). L'un de ces cols porte une marque, Q. CÆLI (fig. 12, n° 1), d'origine pour l'instant inconnue.

Dès les débuts du règne d'Auguste, peut-être même pendant les années 40 avant J.-C., se met en place dans l'isthme gaulois un très important commerce vinaire en provenance de Tarraconaise. Aux dix amphores à vin italiques identifiées (230 litres) ne succèdent pas moins de quarante-deux conteneurs de Tarraconaise (924 litres). La consommation de vin quadruple avec ces produits ibériques, alors même que la période concernée, globalement les règnes d'Auguste et de Tibère, est moins longue que celle qui voit l'arrivée des amphores italiques.

C'est un véritable monopole de la Tarraconaise qui s'observe et particulièrement de la cité de *Baetulo* (Badalona, Catalogne), comme l'atteste une belle série de marques sur Pascual 1 : deux estampilles M. PORCI (fig. 12, n° 3) et deux autres CN. FVL. SEC (fig. 12, n° 4), bien connues à Port-la-Nautique, port romain de Narbonne. Si la première est fréquente dans la vallée de la Garonne et jusqu'à Saintes, ainsi qu'à Auterive (Haute-Garonne), la seconde semble une nouveauté pour la région. La marque VAS déjà signalée (fig. 12, n° 5) est elle aussi considérée comme provenant de *Baetulo*[17].

Deux marques, un T et un C, toutes deux dans un cartouche carré, ne sont pour l'instant pas attribuables à un atelier particulier de Tarraconaise.

Quelques amphores de Bétique associées

Seules six amphores de Bétique ont été identifiées. Cinq du type Dressel 20 contenaient de l'huile d'olive de la vallée du Guadalquivir (Andalousie). Une unique amphore, de forme Dressel 7/11, témoigne de la consommation de saumure de poisson ou de *garum*. La faiblesse de ces deux types amphoriques n'a rien d'étonnant pour des produits moins consommés que le vin. Quatre de ces amphores à huile ainsi que celle à saumure sont de la même période augusto-tibérienne que les Pascual 1. La Dressel 20 la plus tardive, datant des Flaviens ou du règne de Trajan, porte une marque *T. Atilli Asiatici* et serait originaire d'un vaste centre de production à côté d'Alcalá del Rio, près de Séville[18]. Huile et conserves de poissons complétaient les cargaisons des navires remontant la côte ibérique jusqu'à Narbonne.

---

17. M. Comas Sola, « Baetulo, les marques d'àmfora », *Corpus international des timbres amphoriques*, Fascicule 2, Institut d'estudis catalans, Museo de Badalona, 1997.

18. Robert Étienne, Françoise Mayet, « Trois clés de l'économie de l'Hispanie Romaine, L'huile hispanique, vol. 1 », E. de Boccard, Paris, 2004, p. 144.

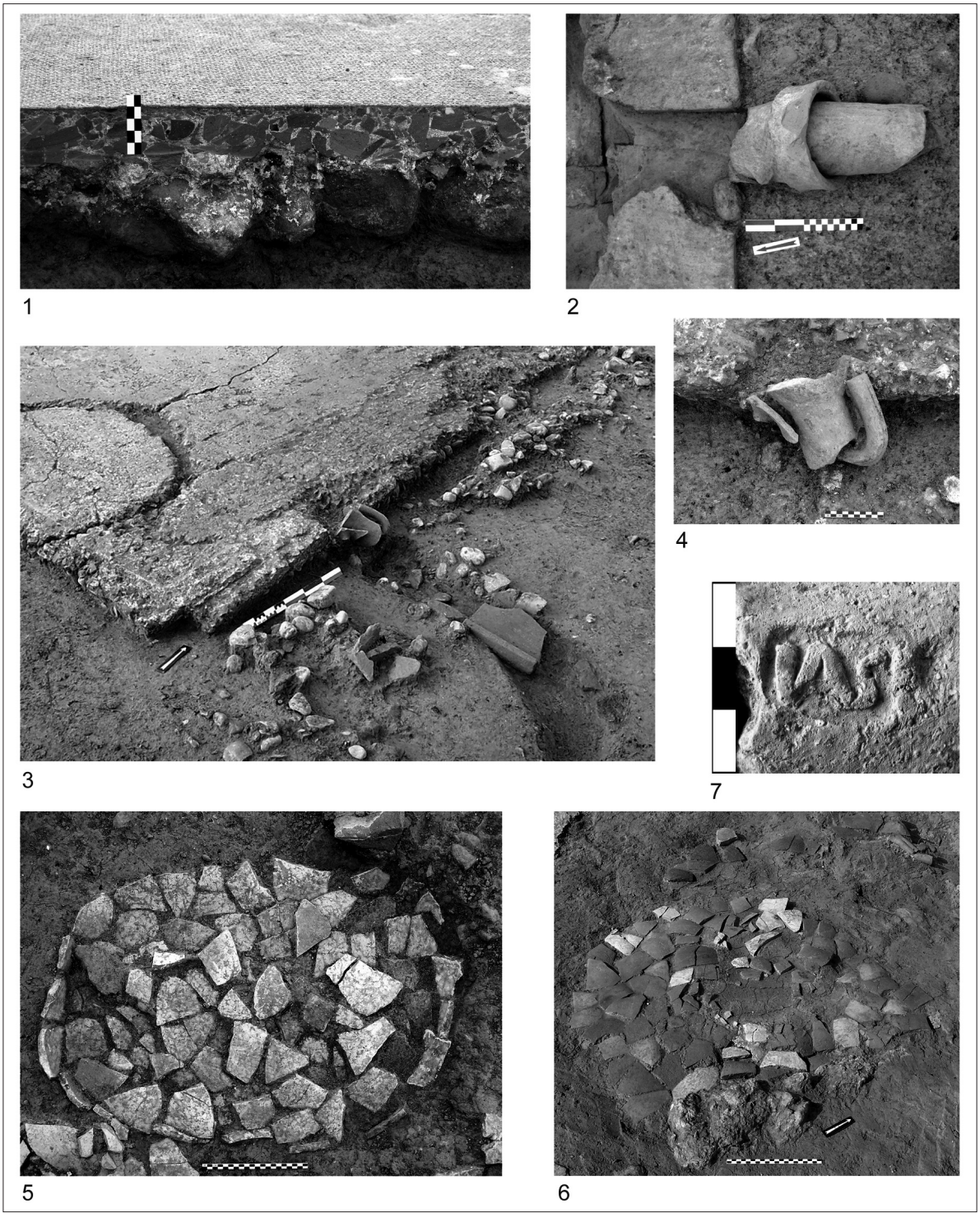

Fig. 11. Réutilisation de mobilier amphorique.
1 : *opus signinum* réalisé en fragments d'amphores italiques. 2 : évent du *praefurnium* construit avec des cols d'amphores italiques.
3 et 4 (détail) : évacuation des eaux du balnéaire par un épaulement d'amphore de Tarraconaise.
5 et 6 : foyers avec radier de fragments d'amphores de Tarraconaise.
7 : marque VAS sur fond d'amphore de Tarraconaise provenant d'un foyer.
Clichés Frédéric Veyssière (2 à 6), Olivier Dayrens (1) et Pierre Marty (7), Inrap.

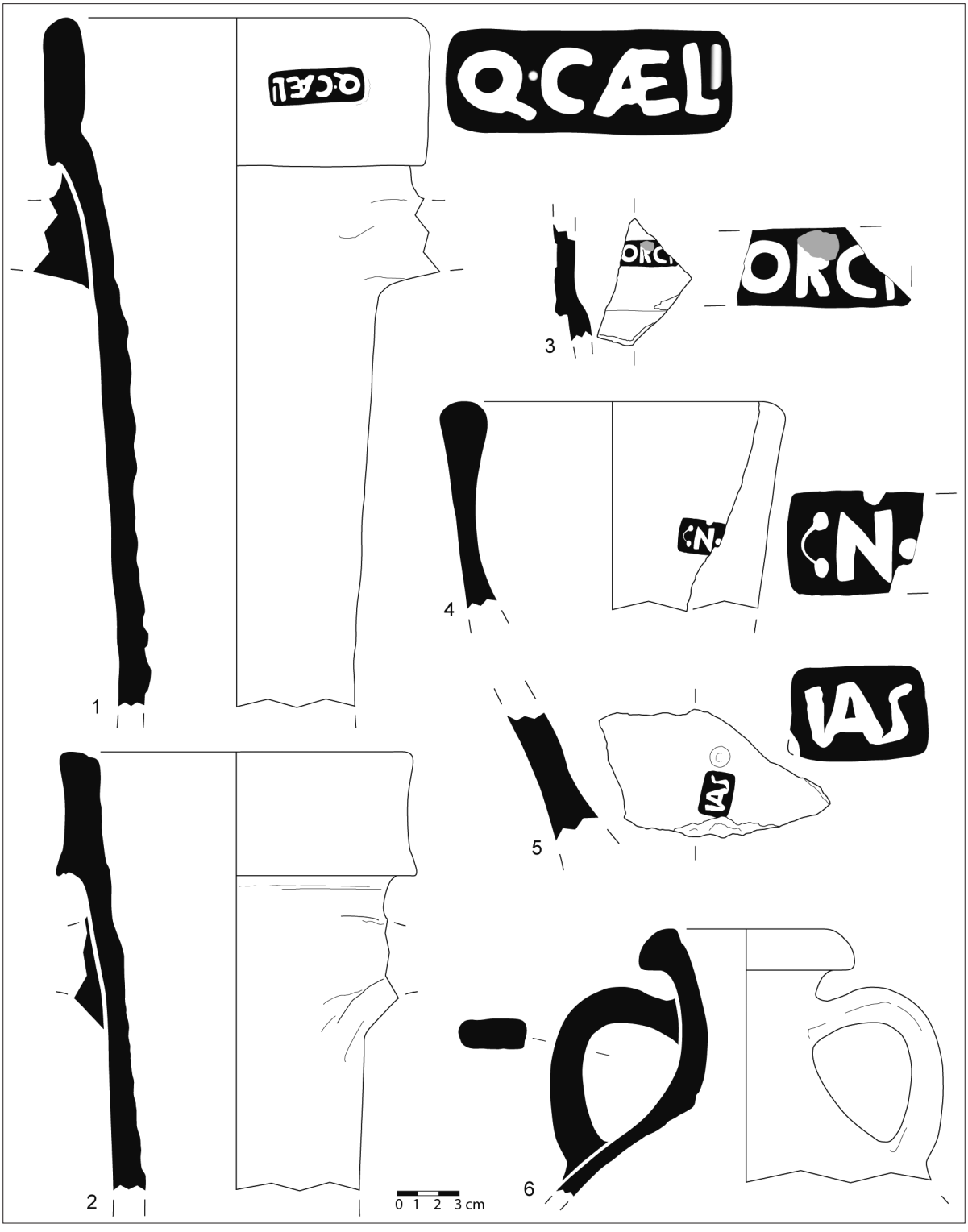

FIG. 12. MOBILIER AMPHORIQUE.
1 et 2 : cols d'amphores italiques Dr. 1B utilisés pour l'évent. 3 : fond d'amphore de Tarraconaise Pascual 1 avec marque VAS provenant d'un foyer. 4 et 5 : bords d'amphores de Tarraconaise Pascual 1 avec marques provenant de foyers. 6 : amphore gauloise 4. Ech. 1/3, sauf marques éch. 1/1.
Dessin Pierre Marty, Inrap.

Enfin du vin gaulois ?

Deux exemplaires d'amphores gauloises ont été identifiés, dont un avec un col complet (fig. 12, n° 6), couvrant les règnes des Flaviens et de Trajan. Malheureusement, cette période correspond à la fin de l'occupation du site et livre peu de mobilier céramique. Néanmoins, ce type d'amphore est souvent considéré comme une fabrication locale ou régionale accompagnant la production de vin. Ces amphores sont encore mal connues pour le Toulousain et la viticulture reste, dans l'état actuel des recherches, une hypothèse manquant de preuves.

Montans, un atelier sur la dynamique de l'axe garonnais

Quelques sigillées italiques

La sigillée italique reste discrète, arrivant tardivement à partir de la fin du Ier siècle avant notre ère.

La sigillée lisse se limite à un bord de plat Haltern 5/Consp. 20.1.1 et un de type Haltern 3/Consp. 19.2.1.

Deux coupes de forme Ritt 5/Consp. 22.5.2 sont présentes.

Nous n'illustrons que les productions moulées avec deux tessons remarquables. Le premier appartient à un calice Drag. 11 (fig. 13, n° 1). Le décor se retrouve régionalement à Agen (Lot-et-Garonne), à Saintes (Charente), à Poitiers (Deux-Sèvres) et est toujours associé au groupe d'*Ateius*. Il s'agirait donc d'une production pisane, située entre les dernières années du Ier siècle avant notre ère et les quinze premières années de notre ère. Le deuxième provient d'un gobelet ansé Vindonissa 13 (fig. 13, n° 2) des deux premières décennies du Ier siècle de notre ère. L'organisation du décor se retrouve sur un calice à Périgueux (Dordogne) ou sur un fragment de calice d'Auterive (Haute-Garonne) portant une estampille du groupe d'*Ateius*[19]. On peut donc souligner les liens unissant ces deux formes moulées, qui pourraient provenir toutes deux des ateliers pisans d'*Ateius*, une origine arétine n'étant pas à écarter.

Un seul vase peut être attribué aux productions de présigillée, une adaptation de l'assiette Haltern 1 service IC. Daté du changement d'ère, son atelier n'est pas identifié. Aucun produit de Bram n'a été formellement identifié, alors que ce centre est pleinement actif sous Auguste.

Les productions tibériennes de Montans

Les produits de Montans représentent 85 % de la sigillée de la période tibérienne.

Une estampille sur plat Drag. 17 se présente sous une forme bilinéaire : QUAD/RATVS (fig. 13, n° 3), marque du potier QUADRATVS, diffusé au moins jusqu'à Poitiers. Dans le fond d'une coupe Ritt. 5 se trouve une estampille circulaire (fig. 13, n° 4) : CONTOV[--], marque du potier CONTOVCA. Des estampilles circulaires ou linéaires identiques se retrouvent de Toulouse jusqu'à Le Langon (Vendée), en passant par Auch ou *Ussubium* (Mas d'Agenais). S'esquisse ainsi une diffusion par l'axe garonnais jusqu'aux côtes atlantiques.

Deux coupes Drag. 29 de grand intérêt sont attribuées au décorateur CALEDO. La première (fig. 13, n° 5) est typique du style de ce décorateur et comporte des poinçons qui ne paraissent pas encore lui avoir été attribués. Ce vase porte une estampille IVCV[-], attribuable à IVCVNDVS, maître-potier exerçant de Tibère à Claude, qui n'était pas jusqu'alors associé à un décor de CALEDO. La deuxième coupe (fig. 13, n° 6) est plus fragmentaire mais porte un motif caractéristique de ce décorateur : un buste de guerrier gaulois « reconnaissable à sa chevelure hirsute et au torque ornant son cou »[20]. Ce vase associe en alternance à cette figure un bucrâne, qui paraît inédit chez ce décorateur. Ce répertoire figuratif avec des hommes et des animaux est spécifique des débuts de la production montanaise.

Toujours pour la période tibérienne, il faut signaler un dernier Drag. 29 provenant de Crambade, atelier satellite de Montans (fig. 13, n° 7), avec un décor de frise propre à cet atelier. Les produits de Crambade sont datés « dans le courant de la deuxième décennie du Ier siècle, très probablement du début du règne de Tibère »[21].

La paroi fine est attestée sur le site avec des gobelets à décors moulés Hermet 9, qui complètent parfaitement le répertoire des sigillées de Montans. Trois exemples sont à remarquer : un bord avec décor de rinceau (fig. 13, n° 8), un fragment très réduit avec une ligne de rosettes (fig. 13, n° 9) et, pour l'exemplaire le mieux conservé (fig. 13, n° 10),

---

19. Michel Labrousse, « Céramiques ornées d'Arezzo trouvées dans la région de Toulouse », *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, 1966, fig. 3 et p. 537.

20. Thierry Martin, « Potiers et décorateurs augusto-tibériens de Montans », Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta 37, Abingdon, 2001, p. 237.

21. Thierry Martin, « Les productions sigillées de l'atelier tibérien de Crambade », *Aquitania*, I, 1983, p. 133.

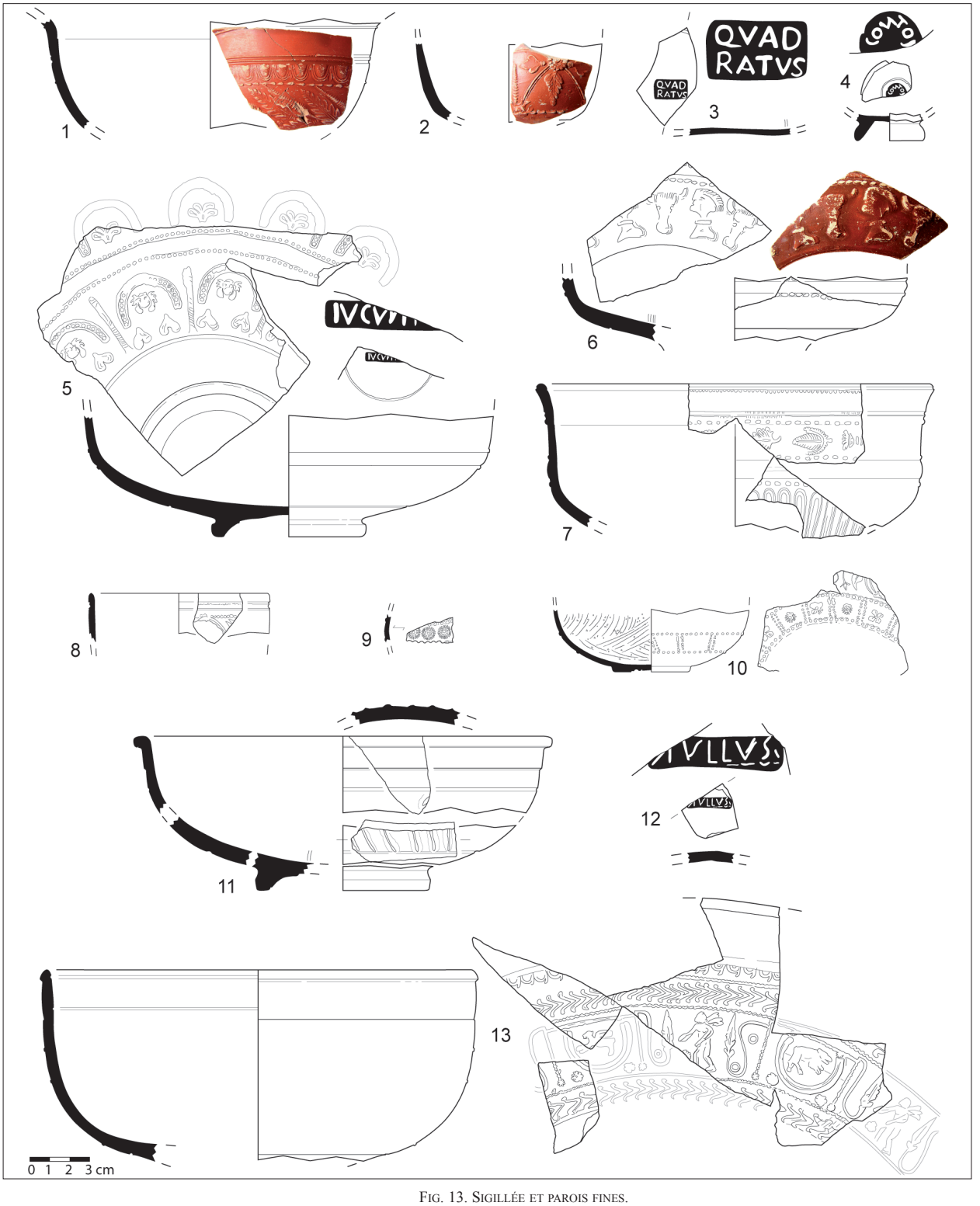

FIG. 13. SIGILLÉE ET PAROIS FINES.
1 et 2 : sigillée italique augustéennes. 3 à 6 : sigillés tibériennes de Montans. 7 : sigillée de Crambade.
8 à 10 : parois fines tibériennes de Montans. 11 et 12 : sigillées Claude/Néron de Montans. 13 : sigillée flavienne de Montans. Éch. 1/3, sauf estampilles éch. 1/1. *Dessin et clichés Pierre Marty, Inrap*.

une panse portant deux registres, un rinceau sur une alternance de caissons. Ces trois coupes montrent un sablage interne, pratique répandue pendant la période tibérienne, et un engobe orange à brun.

Au milieu du Ier siècle

Les vases de Montans représentent, pendant les règnes de Claude et de Néron, 20 % du vaisselier, les produits de La Graufesenque étant inexistants. Si les plats sont rares, les coupes connaissent un véritable engouement, montrant une grande variété : Ritt. 8, Ritt. 9, Drag. 23, Drag. 24/25 et Dr. 27. Un vase Drag. 40 tourné (fig. 13, n° 11) a reçu un décor à la barbotine formant une palissade de godrons. Cette forme montanaise, rare avec ce décor, se retrouve à Toulouse (Rectorat) ou Colomiers (Haute-Garonne) et plus loin à Agen (Lot-et-Garonne) et à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Les premiers exemplaires apparaissent à la fin du règne de Néron. Les vases moulés sont en nombre très réduit et se limitent à des Drag. 29.

Une unique estampille est à signaler, IVLLVS (fig. 13, n° 12), le plus gros producteur de sigillée montanaise du milieu du Ier siècle, qu'on retrouve d'Ancely (Haute-Garonne) jusqu'à Poitiers (Vienne), Barbezieux (Charente) et Quimper (Finistère).

Pendant les Flaviens

La céramique flavienne est mal représentée, témoignant d'une déprise humaine sur le secteur. La sigillée provient exclusivement de Montans, atteignant 30 % du nombre de vases pour le dernier tiers du Ier siècle. Les plats restent extrêmement rares tandis que les coupes se maintiennent avec l'apparition d'exemplaires de Drag. 35/36 et Drag. 46 du service flavien. Les coupes Drag. 37 sont bien présentes, la plus complète montrant déjà un style simplifié et une exécution peu soignée (fig. 13, n° 13), témoignant de surmoulage ou d'usure importante. L'autre forme moulée, attestée au moins à deux exemplaires, est le gobelet cylindrique Drag. 30.

Pour conclure

Le commerce des produits céramiques du centre producteur de Montans a largement profité, tout en l'amplifiant, de la dynamique importante de l'axe garonnais, active au moins depuis les premières importations de vin italique. À la suite de celui-ci, c'est le vin de Tarraconaise qui prend le relais, entraînant avec lui quelques amphores de Bétique. La sigillée italique paraît avoir été du voyage, bien qu'en faible quantité, ayant sûrement remplacé dans les cargaisons des marchands italiens ou narbonnais les céramiques campaniennes des deux derniers siècle avant notre ère. Le site de Cornebarrieu livre ainsi un excellent exemple du commerce garonnais sur la longue durée, au moins depuis la fin du IIe siècle avant notre ère jusqu'au début du IIe siècle de notre ère.

Le mobilier en alliage cuivreux

L'inventaire du *corpus* de 23 objets en alliage cuivreux appelle quelques remarques. Outre les 6 fragments d'objets indéterminés (26 % du *corpus*), 3 grands domaines d'utilisation sont représentés. Le domaine personnel regroupe un minimum de 11 objets (47,8 % du total), au sein duquel la quasi-totalité se rapporte à la parure et au vêtement, sous la forme de 7 fibules, la plupart de modèles courants datés entre la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère et la fin du Ier siècle de notre ère (avec une prédominance du type de la période augusto-claudienne), exception faite de la fibule n° 6, d'un type très peu répandu, et dont la période de fabrication est présumée très courte, entre 15 avant J.-C. et 15 après J.-C.[22]. À cette catégorie s'ajoute l'agrafe carolingienne en position intrusive, à moins que le site n'ait fait l'objet d'une fréquentation sporadique entre le VIIIe et le Xe siècle, ainsi que l'éventuel fragment de bracelet (fig. 14-18) ; le dernier élément de ce domaine, la spatule-sonde, semble appartenir, dans le contexte de ce site, à la toilette[23] plutôt qu'à la médecine oculaire[24].

---

22. Michel Feugère, « Les fibules en Gaule méridionale : de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C. », supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12, 1985, p. 276-277.

23. Émile Riha « Römisches Toiletgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst ». Forschungen in Augst, 6, Augst, 1986, p. 72-78. A.S. de Cohen « L'œil séducteur, les soins cosmétologiques des yeux », dans *L'œil dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition, Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Besançon, 1994, p. 75-79.

24. L. Bailly, « Les instruments liés aux soins de l'œil, une approche de la chirurgie oculaire antique », dans *L'œil dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition, Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Besançon, 1994, p. 39-51. E. Kunzl, « Medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst », dans *Bonner Jahrbücher*, 1982, p. 1-131.

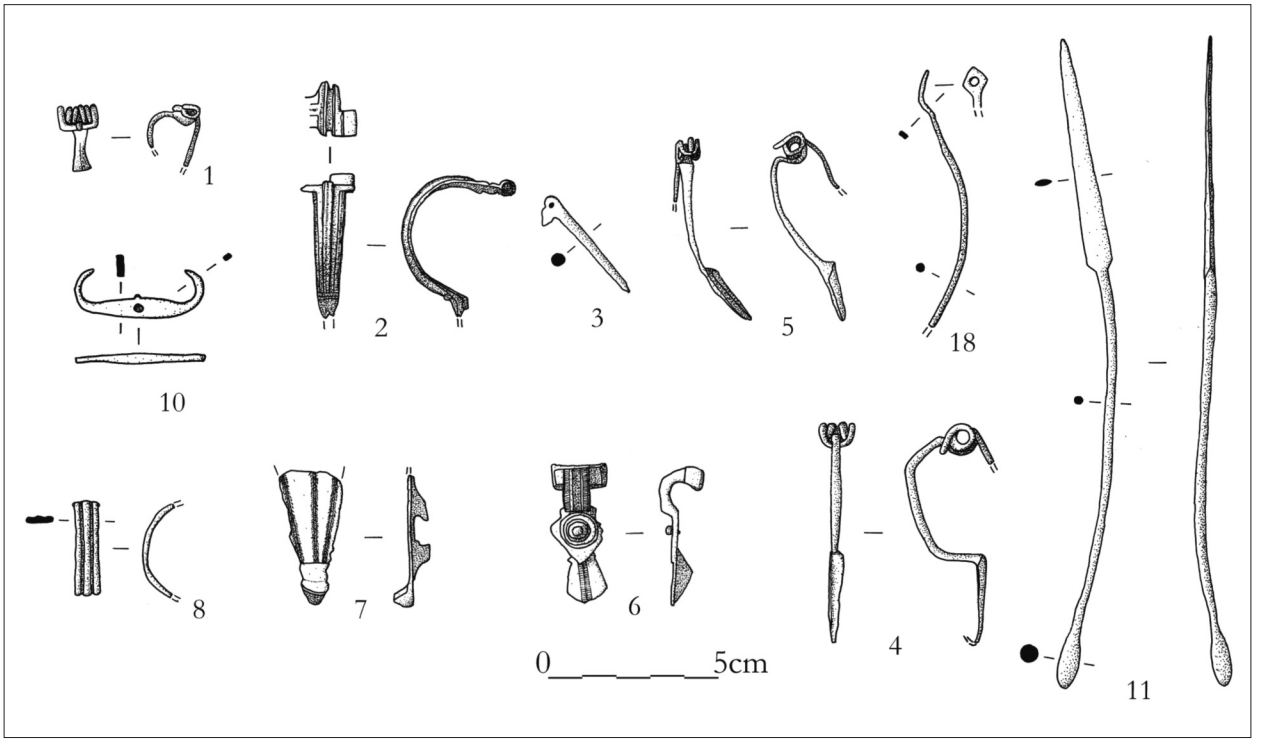

FIG. 14. PETITS OBJETS en alliage cuivreux. Domaine personnel : parure (1 à 10 et 18) et toilette (11).
Dessin Aline Briand, Inrap.

Le domaine domestique inclut 3 occurrences (soit 13 %), parmi lesquelles un élément de vaisselle généralement peu représenté, matérialisé par le *cochlear*, traditionnellement utilisé pour la consommation de coquillages et d'œufs, bien que certains auteurs l'associent également au domaine de la toilette[25]. La typologie de ce *cochlear* léger semble le placer au début du Ier siècle de notre ère[26]. Ce domaine se complète par 2 éléments liés au mobilier.

Enfin le domaine militaire est documenté par 2 objets (8,7 %) appartenant vraisemblablement au harnachement des chevaux, dont un anneau de mors articulé d'utilisation très courante sous l'Empire romain[27] et un pendant de harnais dont l'usage fréquent, tant militaire que civil, connaît un fort développement en Gaule à partir du Ier siècle avant notre ère[28]. À cela s'ajoute la boîte à sceau en forme de bourse datée entre le milieu du Ier siècle avant notre ère et le début du changement d'ère, période à laquelle plusieurs modèles coexistent du fait du développement de la pratique épistolaire. Si ces objets appartiennent en premier lieu au domaine militaire, ils sont donc ensuite intimement liés au domaine social[29].

---

25. Jean-Claude BÉAL, « Catalogue des objets de tabletterie au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon », Centre d'Ét. Rom. et Gallo-Rom., Lyon III, NS n° 1, Lyon, 1983, p. 249-254. Émile RIHA, « Die römischen Löffeln aus Augst und Kaiseraugst : archäologische und metallanalytische Untersuchungen », Forschungen in Augst, 5, Augst, 1982, p. 14-20.

26. Émile RIHA, « Die römischen Löffeln aus Augst und Kaiseraugst : archäologische und metallanalytische Untersuchungen », Forschungen in Augst, 5, Augst, 1982, p. 14-20. Michel FEUGÈRE, « Le petit mobilier », dans Christophe SIREIX (dir.) *Les fouilles de la place des Grands Hommes à Bordeaux, Pages d'Archéologie et d'histoire Girondines*, 3, 1997, p. 111-136.

27. Michel FEUGÈRE, « Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive », Errance, Paris, 2002, p. 175-181.

28. Michel FEUGÈRE, « L'équipement militaire romain dans le département de la Loire. Contribution à l'étude de la romanisation en pays ségusiave », dans *Cahiers archéologiques de la Loire*, 3, 1983, p. 45-66. Michel FEUGÈRE, « Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive », Errance, Paris, 2002, p. 102-104 et p. 175-181. Michel FEUGÈRE, « Militaria de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F) », *Gladius*, XXII, 2002, p. 73-126.

29. Michel FEUGÈRE, Pierre ABAUZIT, « Les boîtes à sceau circulaires à décor zoomorphe riveté d'époque romaine », dans *Revue archéologique de l'Est*, 46, CNRS, 1995, p. 41-57. Pierre ABAUZIT, Michel FEUGÈRE, « La correspondance au Ier s. av. J.-C. : les boîtes à sceau en forme de bourse », M. MONTEIL (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard), Bull. Éc. Ant. Nîmes*, suppl. 1, Nîmes, 1993, p. 305-306.

Les quelques objets qui se distinguent du lot (boîte à sceau, spatule-sonde, pendant de harnais ou encore fibule F17b), associés à la forte proportion de fibules, à la présence d'une cuiller en bronze, et à l'absence d'objets purement utilitaires, indiquent nettement que l'on se situe dans un contexte de *villa*, et non pas d'un habitat rural rudimentaire. Par ailleurs, la présence de 2 *militaria*, fréquemment présents hors des contextes purement militaires du fait de leur abondance et de leur grande circulation, peut être mise en relation avec la proximité des voies antiques Toulouse-Auch et Toulouse-Lectoure. Malgré la restriction quantitative de l'*instrumentum* – dont il est acquis qu'il ne provient pas de contextes d'utilisation, mais qu'il se situe en position secondaire puisqu'il est issu de colluvions issues de la *pars urbana* située en amont du secteur agricole fouillé – ce mobilier traduit un relatif prestige, indubitablement lié à la partie domestique de la *villa*. Il apparaît en revanche qu'aucun objet utilitaire appartenant au vaste domaine de l'agriculture, de l'élevage ou de l'artisanat n'a été mis au jour, ceux-ci constituant généralement une part importante des ensembles reconnus sur les sites ruraux antiques à vocation agro-pastorale. Il est vraisemblable que ces objets en fer ont été récupérés lors de l'abandon de la *villa*. Il n'en reste pas moins que ce *corpus* homogène reste cohérent dans le cadre d'un strict contexte d'habitat du Ier siècle de notre ère débordant sur le Ier siècle avant notre ère, et que l'ensemble est caractéristique de ce type de site.

Catalogue des objets

Domaine personnel

- Parure : Fibule F10a ou F15a, L. act. : 20 mm (fig. 14-1). Fibule type F22b2, L. act. : 43 mm (fig. 14-2). Ardillon de fibule à charnière, L. : 36,5 mm, probablement lié à la fibule n° 2 (fig. 14-3). Fibule type F3b1 (us n° 1012), L. : 65 mm (fig. 14-4). Fibule type F2b (?), L. act. : 57 mm (fig. 14-5). Fibule type F17b, L. : 41 mm (fig. 14-6). Fibule type F23 (?), L. act. : 40 mm (fig. 14-7). Fibule type indéterminé, L. act. : 22,5 mm (fig. 14-8). Ardillon de fibule à charnière, L. : 26 mm, appartenant probablement à la fibule n° 8 (fig. 14-9). Agrafe à double crochet en fer, étamée, L. : 38 mm (fig. 14-10).

- Toilette : Spatule-sonde, variante Riha B, L. : 191 mm (fig. 14-11). Double instrument relié par une tige de section ronde, terminée d'un côté par une sonde olivaire, et de l'autre par une spatule allongée aux arêtes émoussées, forme simplifiée des spatules en feuille de laurier[30].

Domaine militaire

Harnachement : Anneau de harnais, diam. : 33 mm, ép. : 7,5 mm (fig. 15-12). Anneau massif de section légèrement conique sur sa face externe. La face principale et la face arrière présentent un replat. Le bord interne de l'anneau est droit.

Pendant de harnais, L. : 58 mm, l. max. act. : 22 mm, ép. tôle : 1 mm (fig. 15-13). Objet en forme de goutte, pourvue au pied d'un bouton biconique décoré. Il présente un renflement central sur la face principale au centre de deux cercles concentriques incisés, percé d'un trou probablement pourvu d'un rivet. Système d'accroche au sommet formé d'une tige recourbée vers l'arrière. Un fragment de cuir a été retrouvé dans la bélière au moment de la restauration de l'objet, attestant sa fixation, vraisemblablement à une lanière.

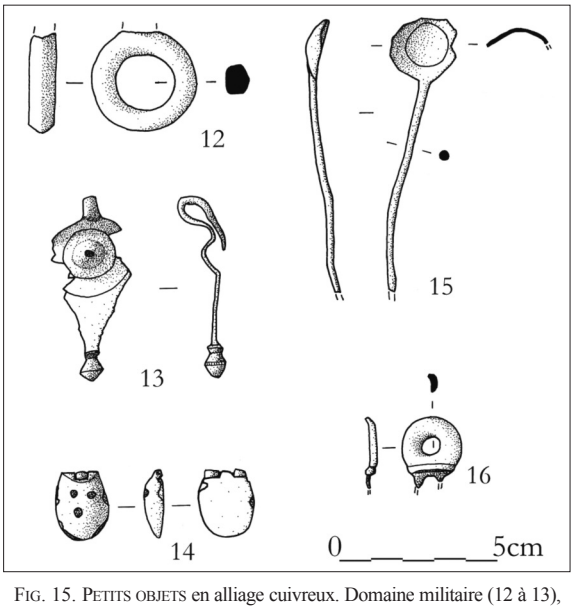

Fig. 15. Petits objets en alliage cuivreux. Domaine militaire (12 à 13), domaine social : écriture (14) et domaine domestique : vaisselle (15) et mobilier (16). *Dessin Aline Briand, Inrap.*

30. Émile Riha, « Römisches Toiletgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst », Forschungen in Augst, 6, Augst, 1986, p. 76.

Domaine social

Écriture : Boîte à sceau en forme de bourse, L. max. : 21 mm, l. : 8,5 à 11,5 mm, h. : 6 mm (fig. 15-14).

Domaine domestique

- Vaisselle : *Cochlear*, L. act. : 86 mm, h. tête : 19 mm, l. act. tête : 21 mm (fig. 15-15). Extrémité inférieure de la cuiller incomplète. Cuilleron ovale, légèrement aplati dans sa partie sommitale, dont la largeur est supérieure à la hauteur, pourvu au centre d'un cercle incisé.

- Mobilier : Applique, L. act. : 21,5mm, diam. int/ext. anneau : 6/19 mm, L. act. tiges : 5 mm, ép. tiges : 1,5 mm (fig. 15-16). Objet incomplet réalisé d'un seul tenant, formé d'un anneau dont la base est décorée d'un petit bourrelet en léger relief. Au niveau inférieur de cet élément, l'applique se prolonge par deux fines tiges latérales. Clou de meuble ou coffret, L. : 13 mm.

Éléments indéterminés

Tige courbe dotée d'une extrémité plate et percée, L. act. : 75,5 mm, diam., tige : 2 mm, h. tête : 7,5 x 8 mm (fig. 14-18). Correspond peut-être à un bracelet filiforme à fermeture par crochet de type Bertrand 2a3[31]. Tige, L. act. : 70 mm. Recourbée, de section ronde, munie d'un petit bourrelet à l'une de ses extrémités. Tige en 3 fragments, affectant une forme courbe (anneau ?). Fil de bronze emmêlé. Fragment de tôle. Tôle recourbée, L. act. : 43 mm, l. act. : 15 à 31 mm, ép. tôle : 1 à 2 mm. Peut correspondre à un emmanchement (?).

La mise au jour, au lieu-dit La Ville à Cornebarrieu, non loin de la voie antique *Tolosa* (Toulouse, Haute-Garonne) – *Lactora* (Lectoure, Gers)[32], d'un balnéaire (indice d'une romanisation précoce aux environs du milieu du Ier siècle avant notre ère), ainsi qu'un établissement agricole rural (du Ier siècle de notre ère), permet de poser des jalons supplémentaires sur l'occupation antique de la vallée de la Garonne au nord de Toulouse.

31. Isabelle Bertrand, « Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est Picton (Deux-Sèvres, Vienne) », *Mémoire* XXIII, Chauvigny, 2003, p. 47-58. Émile Riha, « Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst », Forschungen in Augst, 10, Augst, 1990, p. 52-66.

32. Pierre Sillières, « Les voies de communication », dans Jean-Marie Pailler (dir.), *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'antiquité*, collection É.F.R., 281, 2002, p. 338-339.